

La VDR

Règlement 2026

(mis à jour le 12 Décembre 2025)

La coupe de la VDR (Vallée Du Rhône) est une compétition interclubs par équipes seniors qui réunit sept clubs pour 7 rencontres :

**Albon, Chanalets, Chassieu, Saint Clair,
Valdaine, Valence St Didier et Le Verger.**

1° Formule de jeu :

Stableford individuel

2° Organisation du jeu :

- Repères de départs : Boules jaunes pour les Messieurs et rouges pour les Dames.
- Avancer les départs pour faciliter le jeu et placer des drapeaux accessibles. parties de trois.
- Chaque responsable délégué devra, dans la mesure du possible, s'acquitter en une seule fois, par chèque ou espèces, du montant total des engagements de son équipe et retirer ses cartes de scores, au plus tard une demi-heure avant l'heure de départ.
- Placement de la balle à une carte sur les zones tondues ras.

3° Les joueurs :

- Chaque club peut présenter jusqu'à 12 joueurs / joueuses
- Conditions : être membres seniors du club, cotiser à son association sportive et y être licenciés ; être à jour de son certificat médical ou son questionnaire de santé.
- Index < 36 ou ramené à 36.

4° Déroulement des rencontres :

- Départ en shot gun à 9H00
- Repas en commun ou buffet
- Proclamation des résultats de la journée et en cumul par le responsable VDR du club.
- La finale

Le programme de la dernière journée de rencontre de la saison, sera le suivant :

Jour de la Finale : de préférence un jeudi

Timing indicatif : 12H30 départs en shot gun

18H00-19H30 apéritif, animation musicale, résultats

A partir de 19h30 dîner

Fin 22H00

Financement 2026 : voir tarifs ci-dessus.

5° Inscriptions et départs

- Les feuilles d'engagements doivent être adressées au plus tard, à 12h le vendredi qui précède, une rencontre programmée un mardi et à 12h le lundi qui précède, pour une rencontre programmée un jeudi.
- le club organisateur adresse les départs à Edouard Bogossia (administrateur du site) comme à l'ensemble des délégués

6° Les tarifs:

- **60€** pour la journée comprenant le green fee, le repas (ou buffet) et la compétition.

Les joueurs doivent impérativement participer au repas et s'acquitter de la totalité du montant réclamé. Exceptionnellement, en cas de force majeure justifiée et signalée à l'inscription, le bureau pourra accorder au requérant la possibilité de ne régler que le montant du Green-Fee.

- **70€** pour la finale comprenant le green fee, repas amélioré, l'animation musicale et les lots. A ce titre chaque club versera la somme de **220€** d'aide au club organisateur de finale.

7° Les classements et résultats :

- A chaque rencontre seront retenus les 2 meilleurs scores bruts et les 2 meilleurs scores nets par club. Le brut prime le Net.
- Le club 1^{er} reçoit 7 points de classement, le second 6 points, et ainsi de suite, jusqu'au septième qui ne reçoit qu' 1 point. En cas d'égalité entre 2 clubs, le total des points des 2 classements est partagé.

- Les cartes de scores sont saisies dès leur dépôt à l'accueil golf, du club organisateur.

L'édition des résultats individuels, est faite sous deux formes différentes :

- 1° - Par ordre des scores, tous clubs confondus, par séries, hommes et femmes, en Brut et en Net.
 - 2° - Par ordre des scores, club par club, hommes et femmes toutes séries confondues, en Brut et en Net.
- Le tableau excel préparé par Edouard Bogossian , administrateur, sera complété à chaque rencontre par le délégué de la rencontre, pour établir le résultat cumulé par équipe et sera sur le site de la VDR.

Pour la finale par équipe :

Afin de créer de l'attractivité pour la finale en brut, et laisser une chance à tous les clubs participants, les clubs partiront, avec des points d'avance en fonction de leur classement à l'issue de la dernière journée 1^{er} 14 points, 2^{ème} 12 points, 3^{ème} 10 points d'avance, ... dernier 2 points (méthode finale Fedex Cup)

- **Condition impérative** : Les joueurs de la Finale doivent avoir joué au moins 1 VDR dans l'année.
- Départage en cas d'égalité suite à la finale : sera déclaré vainqueur le club ayant marqué le plus de points dans la saison

Aucun club n'aura ainsi victoire acquise avant la finale

Le club vainqueur reçoit un Trophée Vallée du Rhône, remis en jeu chaque saison.

- Pour le classement individuel final

Les 4 meilleurs scores (en Brut et en Net) sont retenus pour le classement final.

Les 3 premiers Hommes et Femmes en Brut et Net seront récompensés avec des lots identiques.

Seules les personnes présentes à la Finale seront récompensées.

8° Gestion de la VDR :

- La VDR est gérée et animée de manière collégiale par un bureau, au sein duquel, chaque club est représenté par un responsable délégué.
- La présidence du bureau est assurée selon un cycle préétabli, par un club différent chaque année, en la personne de son responsable délégué.
- Le président dispose d'une voix prépondérante dans les décisions soumises aux voix.
- Le bureau se réunit en fin d'exercice :
 - ¤ Faire le bilan de la saison écoulée.
 - ¤ Officialiser le changement de présidence, pour la prochaine saison.
 - ¤ éventuellement et décider des modifications à apporter au règlement.
 - ¤ Etablir le pré calendrier de la prochaine saison.
 - ¤ Reconduire ou modifier la liste des clubs participants. Eventuellement, valider des solutions, aux problèmes listés lors de la réunion précédente.

9° le calendrier :

- Albon : jeudi 9 avril
- Verger : mardi 28 avril
- Valdaine : jeudi 21 mai
- VSD : jeudi 25 juin
- Chassieu : mardi 21 juillet
- Chanalets : Jeudi 3 septembre
- St Clair : Finale vendredi 2 octobre.

10° Les délégués VDR

CLUB	NOM	PRENOM	TEL	MAIL
Albon	BROCHIER	Jean Marc	06 34 90 88 83	07jmb@wanadoo.fr
Chanalets	NOCA	Philippe	06 72 72 76 65	p.noca26@gmail.com
Chassieu	DA CRUZ LE HEMON	Martine Jean François	06 22 25 35 70 06 11 84 18 05	martine.dacruz@wanadoo.fr lehemon@orange.fr
ST Clair	DIAZ DUFOUR	Jean Michel Claude	06 86 96 63 39 06 08 54 65 35	jm.diaz@laposte.net ganidufour@hotmail.fr
Valdaine	FERRARO	Christian	06 08 01 76 96	christianferraro@hotmail.fr
Valence ST Didier	BOGOSSIAN BOGOSSIAN	Martine Edouard	06 16 25 25 44 06 22 21 45 90	martine.bogossian@sfr.fr edbogos@gmail.com
Verger	GUIRAUT	Jean Luc	06 17 10 73 31	jguiraut@outrider69.com

St Clair prend la présidence de la VDR pour l'année 2026 et assurera l'organisation de la finale.